Mondialisation.ca
Centre de recherche sur la mondialisation

L’affaire Lafarge dévoile les liens entre Daech et l’élite dirigeante française

Par Francis Dubois et Alex Lantier
Mondialisation.ca, 18 décembre 2017
wsws.org

Région : Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord
Thème: 11-Septembre et terrorisme, Guerre USA OTAN, Services de renseignements

L’enquête sur le financement de Daech (groupe Etat islamique) par LafargeHolcim souligne le caractère frauduleux de la lutte antiterroriste prétendument menée par la France et ses alliés de l’Otan. Elle laisse entrevoir un financement délibéré sur cinq ans par une entreprise du CAC 40 d‘organisations terroristes responsables d‘attentats dans toute l‘Europe, notamment en France.

Elle pose directement la question du rôle joué par l’Etat et le gouvernement PS de François Hollande. Le PS a réagi aux attentats meurtriers de janvier et novembre 2015 en France en imposant l’état d’urgence et il a promu le FN en invitant Marine Le Pen à l’Elysée. L’état d’urgence a fourni un faux prétexte à la répression brutale de manifestations contre la loi travail du PS, à savoir, que ces luttes gênaient le travail de police nécessaire à la lutte contre le terrorisme et à l’unification de la France autour d’un projet sécuritaire et une lutte contre l’islamisme.

Or, selon les informations ressorties lors de la mise en examen ces deux dernières semaines de six dirigeants du cimentier – dont l’ex-PDG de LafargeHolcim, Bruno Lafont et l’ex-directeur général du groupe, Éric Olsen – Lafarge finançait le milieu des milices terroristes en Syrie à l’époque où celles-ci commettaient les attentats qui ont servi de prétexte à l’état d’urgence.

Le Monde a traité la mise en examen des patrons de Lafarge de «coup de tonnerre». «C‘est la première fois qu’un patron du CAC 40 est mis en cause pour une infraction terroriste» écrit ce journal.

De plus, Lafarge aurait eu recours au mensonge et à la production de faux pour justifier son financement des groupes terroristes. Le Service national de douane judiciaire (SNDJ), qui a mené les interrogatoires des cadres de Lafarge ayant conduit à leur mise en examen a estimé que la direction française du groupe avait «validé ces remises de fonds en produisant de fausses pièces comptables».

Les informations fournies par Lafarge invalident son alibi précédent, à savoir que le groupe n’avait versé ces sommes aux milices terroristes que parce que le groupe devait se plier à un «racket» de Daech afin de protéger son usine de ciment située près de Raqqa, dans le nord de la Syrie.

Un rapport de la société d'audit londonienne PricewaterhouseCoopers (PWC), commandité par Lafarge, précise que le groupe aurait versé 13 millions de dollars entre 2011 et 2015 aux diverses milices islamistes en Syrie. Selon ce rapport, ce financement a continué jusqu'en 2015, bien après la fermeture de l'usine en septembre 2014.

Selon les avocats de Sherpa – l'association qui s'est portée partie civile dans cette affaire en 2016 pour «mise en danger de la vie d'autrui» et a ainsi déclenché l'enquête pour «financement d'entreprise terroriste» menée par trois juges des pôles antiterroriste et financier de Paris – une grande partie de cet argent est allé, indirectement ou directement, dans les poches de Daech.

Un autre rapport rédigé par le cabinet d'expertise américain Baker McKenzie, lui aussi missionné par Lafarge, révèle que la filiale syrienne de Lafarge aurait à elle seule versé de juillet 2012 à septembre 2014 près de 5,6 millions de dollars aux milices, dont plus de 500.000 dollars à Daech. Le fils de l'ex-ministre de la Défense syrien, Firas Tlass, aurait servi d'intermédiaire.

Ainsi, alors même que la classe politique française débattait en 2014 et 2015 de l'opportunité ou non de bombarder Daech en Syrie, Lafarge finançait la milice terroriste. Le gouvernement Hollande a ordonné le premier bombardement des positions de Daech en Syrie juste après les attentats du 13 novembre 2015 à Paris. Jusqu'alors, la France ne bombardait que les positions irakiennes de Daech et gardait ainsi la possibilité de profiter des actions de Daech en Syrie.

L'image ressortant de l'enquête n'est pas celle d'une entreprise ayant voulu rester en Syrie pour y représenter la France ou encore rentabiliser un des plus gros investissements français hors pétrole au Moyen Orient, et aurait donc accepté le «racket» de Daech, comme l'ont prétendu les cadres incriminés. C'est plutôt celle du financement délibéré d'organisations terroristes que le PS présentait alors comme des forces légitimes dans sa guerre, menée en alliance avec Washington, pour renverser le gouvernement de Bachar al-Assad.

Une lutte intense se poursuit à l'intérieur des milieux officiels français à propos de cette affaire, que suivent manifestement de près les milieux financiers et judiciaires anglo-américains.

Cette semaine, Sherpa a demandé au parquet de lancer une enquête «pour entrave à l'exercice de la justice» et accusé Lafarge d'avoir voulu «acheter le silence» des six cadres mis en examen et ainsi «devancer les interrogations qui pourraient leur être soumises».

L'association a réitéré sa demande que les investigations ne se limitent pas à Lafarge mais qu'elles fassent aussi la lumière sur le rôle des autorités françaises de l'époque. Son porte-parole a évoqué «la frilosité, la complaisance, voire la complicité» des ces autorités. «Qui nous dit qu'entre-temps, une partie de l'argent versé à l'EI (Daech) n'a pas servi à financer un attentat en France?» s'est interrogée son avocate Marie Dosé.

En fait, l'affaire Lafarge soulève le rôle non seulement de la France, mais des gouvernements de toutes les grandes puissances de l'Otan. A partir de 2011, ces puissances ont organisé avec les monarchies du Golfe le financement de milices islamistes en Syrie à la hauteur de milliards de dollars. Cette guerre a dévasté la Syrie, fait des centaines de milliers de morts, et forcé plus de 10 millions de Syriens à fuir leurs foyers.

Les médias et les responsables politiques des pays de l'Otan ont tenté de cacher autant que possible le caractère politiquement criminel de cette guerre, et notamment le fait que les alliés de l'Otan en Syrie, comme dans la guerre de 2011 en Libye, étaient des milices terroristes liées à Al Qaïda.

L'affaire Lafarge montre aussi le rôle réactionnaire et mensonger des groupes de la pseudo gauche petite-bourgeoise, comme le Nouveau parti anticapitaliste en France, qui ont été des partisans et des complices de l'impérialisme dans ces conflits. Ils ont présenté éhontément les groupes djihadistes anti-Assad comme l'émanation d'une révolte populaire. Alors que le CAC-40 finançait les différentes milices islamistes sur le terrain en Syrie, ils prétendaient que cette opération était une révolution démocratique syrienne.

Dans ces conditions, il faut poser la question: pourquoi les responsables du gouvernement PS ne sont-ils pas entendus – a commencer par l'ex-président Hollande, qui a décidé en 2012 de reconnaître les milices d'opposition en tant que gouvernement de la Syrie? La «demande d'acte» de Sherpa en octobre avait d'ailleurs exigé que les ambassadeurs français en Syrie et l'ex-ministre PS des Affaires étrangères Laurent Fabius soient entendus. Toutefois, les médias et la classe politique française font le silence sur cet aspect central de l'affaire.

Les agissements de Lafarge en Syrie soulignent le caractère politiquement illégitime de l'état d'urgence, dont la loi antiterroriste d'Emmanuel Macron a inscrit les dispositions dans le droit commun. Alors que l'impérialisme finançait les terroristes de Daech, il utilisait leurs crimes en Europe pour justifier la répression de l'opposition des travailleurs et des jeunes à la suppression des droits sociaux et démocratiques acquis au cours de plusieurs générations de lutte. Toute cette politique est marquée du sceau du mensonge d'Etat dans l'intérêt de l'aristocratie financière.

Francis Dubois

Alexandre Lantier

La source originale de cet article est wsws.org
Copyright © Francis Dubois et Alex Lantier, wsws.org, 2017

Articles Par : Francis Dubois et
Alex Lantier

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation.

Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca